



QUI SOMMES-NOUS ?

INTRODUCTION:

Créée à Abidjan en Côte d'Ivoire, le 19 mars 1982 entre les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge Francophones, Hispanophones, Lusophones d'Afrique, ACROFA est un organe de concertation, de réflexion, de coordination et un cadre de coopération régie par les principes fondamentaux du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Les Membres de l'ACROFA sont des Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge d'Afrique reconnues par le CICR et admises à la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.

L'ACROFA est composée de 32 Sociétés nationales et de 6 Sociétés nationales membres associés. Elle se réunit tous les quatre (4) ans en session ordinaire sur convocation du Président en exercice et en accord avec le Bureau. (Annexe1)

Les instances de l'ACROFA sont :

- L'Assemblée générale
- Le Bureau
- Le Secrétariat exécutif

Le Bureau est composé par :

- 1 Président
- 1 Vice-président
- 1 Trésorier
- 2 Conseillers

Le bureau est soutenu par le Commissaire de Comptes, dont la fonction est de vérifier les comptes de l'association.

Le Secrétariat exécutif est géré par la Croix-Rouge espagnole, concrètement par le Centre de Coopération avec l'Afrique, crée par le Comité National de la Croix-Rouge Espagnole en mai 2013 à Las Palmas de Gran Canaria. À son tour, l'ACROFA fait partie du Conseil d'Administration du CCA.

Le CCA intègre le Centre Logistique d'Aide Humanitaire en fonctionnement depuis 2009, qui fait partie du réseau global de centres logistiques de la FICR (Dubai, Îles Canaries, Kuala-Lumpur et Panama).



Le CCA prétend promouvoir, ordonner et systématiser les échanges et la coopération technique avec les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant- Rouge de l'Afrique, et concrètement avec les membres de l'ACROFA.

OBJETIFS DE L'ACROFA :

- Assister les Sociétés nationales membres à développer leurs capacités.
- Favoriser la coopération, les échanges de toute nature entre les différentes Sociétés nationales, leur concentration sur les problèmes du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Permettre qu'elle soit un jalon efficace dans le sens de la réalisation des objectifs de la Conférence Panafricaine.
- Encourager les Sociétés nationales à prendre des mesures afin de réduire les risques de catastrophe.
- Assister les Sociétés nationales des pays victimes des catastrophes naturelles ou en état de conflits armés non international.

METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

Nous travaillons sur la base de la Stratégie 2020, la Conférence Panafricaine et les Plans d'actions des Sociétés nationales.

Les activités que nous développons sont soutenues techniquement et financièrement par les SN membres, associés, FICR, CICR et autres partenaires.

LIGNES DE TRAVAIL :

I. Centre d'Aide Humanitaire :

Le Centre d'Aide Humanitaire est géré par le CCA et la FICR. La principale activité est l'envoi de matériel d'aide humanitaire standardisé aux Sociétés nationales, principalement africaines, comme pré-positionnement ou comme réponse aux catastrophes.

Dans cette ligne, la mission de l'ACROFA, en qualité de membre du Conseil d'Administration du CCA, est de soutenir sa diffusion mondiale et promouvoir son meilleur fonctionnement.

II. Coopération technique et institutionnelle :

2.1. Gestion des catastrophes: préparation, réponse et mitigation



La préparation aux catastrophes est un processus continu et intégré résultant d'une large gamme d'activités de réduction des risques et de ressources. Elle est lieu plus qu'une simple activité : elle requiert la participation de nombreux domaines, allant de la formation à la logistique, en passant par les soins de santé, le rétablissement, les moyens d'existence et le développement institutionnel.

L'ACROFA vise à promouvoir le **renforcement des capacités logistiques des SN africaines** : Soutenir le développement de la capacité logistique des Sociétés nationales de la région afin qu'elles puissent fournir des services logistiques efficaces dans les opérations de préparation et de réponse aux désastres.

2.2. Application des nouvelles technologies dans les interventions humanitaires: Kit d'innovation et ODK

L'innovation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'action humanitaire nous permettent d'identifier les besoins plus rapidement et de mieux prévoir les crises; À leur tour, ils favorisent des interventions plus efficaces. Les technologies fournissent de nouvelles sources d'information et des canaux d'alerte précoce, ainsi que des plateformes de formation et la diffusion des connaissances.

2.3. Développement et résilience

Pour la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge la résilience des communautés est une approche cruciale car elle englobe l'ensemble des objectifs que l'Organisation vise à atteindre. Dans ce domaine nous nous concentrons sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et sera coordonné avec le Centre de Moyens d'Existence de la FICR.

Par **moyens d'existence**, on entend les moyens nécessaires pour vivre. Ils permettent de mener une existence normale et de satisfaire les besoins fondamentaux. Nous promovons ce domaine pour doter les personnes et communautés vulnérables de solutions de vie nouvelles, de capacités personnelles accrues et d'un accès aux opportunités.

2.4. Renforcement du Volontariat et de la jeunesse

La 9^{ème} CONFÉRENCE PANAFRICAINNE tenue à Abidjan, en avril 2017, va continuer avec le Plan d'Action d'Addis Ababa, qui a recommandé d'investir continuellement dans l'amélioration des capacités et compétences d'une base de volontaires afin de mieux faire face aux défis humanitaires et au développement en Afrique.

L'ACROFA s'est engagée pour le **renforcement du volontariat** de l'Afrique. Nous voulons promouvoir la bonne gestion, le renforcement des capacités des SN africaines et la motivation des SN membres, associés et des autres partenaires pour la mise en place des activités et projets sur ce thème décisif.



En ce qui concerne la **jeunesse**, un engagement de la Conférence Panafricaine fait référence à « faire en sorte qu'un représentant jeunesse siège au conseil de direction en qualité de membre à part entière et veiller à ce que les jeunes participent tant à la mise au point qu'à la réalisation des programmes et des activités »

Les jeunes sont notamment des innovateurs, des initiateurs en matière de communication, de réseaux sociaux et d'autres technologies, des ambassadeurs interculturels et des facilitateurs auprès de leurs pairs, des agents de mobilisation dans leur communauté et de changement des comportements et des défenseurs des personnes vulnérables. Les jeunes apportent des compétences et des capacités indispensables en travaillant dans un esprit de respect mutuel aux côtés des personnes âgées. Cette collaboration est reconnue comme essentielle pour le transfert intergénérationnel de l'expérience qui, à son tour, revêt une importance cruciale pour le développement et la stabilité de la société.

2.5. Coopération entre pairs : réalisation des stages au CCA

La réalisation des stages est encadrée dans les lignes directrices de coopération de l'ACROFA, et des objectifs du CCA, on offre la possibilité aux volontaires ou staff des Sociétés nationales membres de l'ACROFA de faire des stages, dans le domaine de logistique ou communication, au CCA, pour une période de 90 jours.

L'objectif est promouvoir l'apprentissage mutuel et les échanges d'expériences qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

III. Sensibilisation et Éducation pour le développement (EpD) :

Les activités de sensibilisation sont gérées par le CCA et visent à apporter et à améliorer les connaissances sur l'Afrique et le travail de la Croix-Rouge, particulièrement de l'ACROFA et du Centre de coopération avec l'Afrique (CCA), sur ce continent.

Les activités sont destinées à la population en général, notamment aux étudiants, aux organisations sociales et aux entreprises. L'objectif est promouvoir une solidarité engagée, à travers la diffusion des connaissances, des attitudes et des valeurs.

Dans cette ligne, la mission de l'ACROFA est, en qualité de membre du Conseil d'Administration du CCA, d'appuyer la continuité de ces activités au CCA et sa vulgarisation au niveau international.



IV. Développement Institutionnel et Bonne Gouvernance IL FAUT DÉVELOPPER CE POINT !

L'objectif à long terme du développement organisationnel et du renforcement des capacités au sein des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est de créer des organisations solides et durables capables de mobiliser et de maintenir des réseaux de volontaires fournissant des services efficaces aux personnes plus vulnérables.

La bonne gouvernance est un ensemble de normes et de pratiques axées sur la prise de décisions adéquates au sein de l'organisation, de sorte que les intérêts de toutes les parties soient pris en compte. La bonne gouvernance s'entend de la participation des volontaires à la prise de décision, de la transparence, de la fourniture d'informations fiables sur la gestion économique, environnementale et sociale ou de la facilitation du consensus et du respect de la loi.

Les sujets suivants pourraient être développés avec le support de la FICR, du CICR et des SN membres associés (ateliers, tables rondes, séminaires, études de cas, bonnes pratiques...)

- **Transparence, redevabilité et durabilité**
- **Leadership stratégique**
- **Diplomatie humanitaire et rôle auxiliaire des pouvoirs publics**
- **Intégrité et Gestion des risques institutionnels**